



Procès Verbal du Conseil municipal Séance du 9 Mars 2026

L'an 2026, le 9 Mars à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, BLOT Catherine, GAUTIER Laurence, HOUEMOND Lolita, LUDWIG Marie, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric

Absent : M. GRUDE Pierre-Alexandre

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 13

Date de la convocation : 03/03/2026

A été nommé(e) secrétaire : M. FORGEARD Cédric

Ordre du jour

Décisions prises dans le cadre des délégations au maire - 2026DEL16

Arthénuère lotissement Sarthe Habitat Avenant 3 concession aménagement - 2026DEL17

Chemin rural de l'Anglotière désaffectation et aliénation après enquête - 2026DEL18

Le conseil municipal arrête le procès verbal de la séance du 9 février 2026

Décisions prises dans le cadre des délégations au maire | réf : 2026DEL16

NATURE	TIERS	OBJET	MONTANT
DIA	—	ZM72 8 rue des Noisetiers	—
DIA	—	AB134 3 allée des Erables	—
Devis	FERRAND	Réseau chaleur Mairie Avenant Menuiserie intérieure	2 185 €
Devis	ALTRAD	15 barrières	1 086 €
Devis	PRECHAIS	Restaurant scolaire Déplacement PAC	798 €
Devis	PRECHAIS	Restaurant scolaire Electrovanne gaz	442 €
Devis	PRECHAIS	19 rue Nationale Remplacement chauffe-eau	942 €
Devis	BENARD	Restaurant scolaire Réparation Four	1 872 €
Devis	ADEQUAT	7 Licences Antivirus	429 €
Devis	LEJEUNE	Réseau chaleur Mairie Avenant Electricité	362 €
Devis	FABRE	Restaurant scolaire Adoucisseur	2 076 €
Devis	PRECHAIS	Ecole Eclairage classe	524 €
Devis	MG	Sanitaires publics Remplacement porte	933 €
Devis	MG	Foyer rural Dépannage porte	33 €
Devis	MG	Sanitaires publics Fixation panneau Office de Tourisme	66 €
Devis	MG	5 allée Hermitage Dépose et repose menuiserie	571 €
Devis	HMTTP	la Ratière Terrassement Curage enlèvement souches	816 €

Le maire informe le conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations.
Le conseil municipal prend acte.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Arthénuère lotissement Sarthe Habitat Avenant 3 concession aménagement

réf : 2026DEL17

Le maire présente au conseil municipal la proposition d'avenant à la convention de concession d'aménagement du lotissement de l'Arthénuère signée avec Sarthe Habitat. L'objectif est de prolonger de 8 à 12 ans la durée de la convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, d'autoriser le maire à signer l'avenant.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Chemin rural de l'Anglotière désaffectation et aliénation après enquête

réf : 2026DEL18

Vu la délibération du 19/01/2026 portant enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural de l'Anglotière,

Vu l'enquête publique du 26 janvier au 11 février 2026,

Considérant qu'une observation a été formulée (accord entre riverains pour un droit de servitude de passage) et l'avis favorable du commissaire-enquêteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte :

- de désaffecter le chemin rural de l'Anglotière (3 213m²) en vue de sa cession,
- de fixer le prix de vente dudit chemin à 2€ du m². Les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur,
- de mettre en demeure le propriétaire riverain d'acquérir le terrain attenant à leur propriété,
- d'autoriser le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de ce dossier.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à 20:00

En mairie, le 11/03/2026

Le maire

Jean-Yves DENIS

Le (la) secrétaire de séance

M. FORGEARD Cédric